

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La Gendarmerie royale du Canada (RCMP), composée de 12,000 membres, veille à l'ordre et à la sécurité nationale et dispose de pleins pouvoirs pour l'application des lois fédérales. Elle est la seule police du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, où elle applique le code criminel du Canada. Elle surveille également l'application des lois provinciales dans huit provinces (l'Ontario et le Québec possèdent leurs propres corps policiers).

Etablie en 1873 sous le nom de Police montée du Nord-Ouest, et appelée plus tard Police montée royale du Nord-Ouest, la Gendarmerie royale fut fondée pour desservir les 300,000 milles carrés du Nord-Ouest canadien.

En juillet 1874, à l'annonce de la création de cette force policière par le Premier ministre sir John A. Macdonald, 300 recrues marchèrent 1,000 milles en quatre mois, partant de Winnipeg pour se rendre à Old Man's River, dans le sud de l'Alberta, et bâtir le fort MacLeod. Cette marche vers l'Ouest qui devint légendaire devait imposer les "uniformes écarlates" à tout jamais dans l'ouest canadien.

C'est en 1876, à Swan River, dans les Territoires du Nord-Ouest, qu'eut lieu le premier manège musical et que l'orchestre de la RCMP donna son premier spectacle. Aujourd'hui encore, la cavalcade de trente-deux hommes montés sur leurs chevaux noirs continue d'enthousiasmer le public.

En 1920, le groupe obtint le nom sous lequel on le connaît aujourd'hui et la même année, le siège fut déplacé de Regina à Ottawa. Dans les années 1930